



DU LOCATAIRE

Noisy-le-Sec Habitat en chantiers

Changement des toitures Allée du Moulin Fondu et Résidence Carnot 2.



Pour une enveloppe budgétaire de 160 000 euros, la SAEM a décidé de renouveler entièrement les anciennes toitures mal posées et laissant passer les intempéries.

Lancement de la résidentialisation de la cité de la Renardière

Afin de garantir aux habitants la sérénité et la tranquillité, la SAEM a lancé le chantier de la résidentialisation de la Renardière.



Début des travaux du nouveau siège.

L'ensemble des entreprises a été retenu par appel d'offre. Les travaux de rénovation de l'immeuble au 23 rue Moissan pour l'installation du nouveau siège en février ont débuté le 19 février. L'ouverture est prévue pour l'été 2013.



3 questions à Laurent Rivoire, PDG de la SAEM :

L'année 2013 est une année de concrétisation pour Noisy-le-Sec Habitat, expliquez nous pourquoi ?

Après les décisions prises dans le patrimoine en conseil d'administration, s'en est suivie une longue série d'études, de concertation et ensuite d'appels d'offres. En 2013, les panneaux de chantiers sont affichés, les travaux démarrent progressivement dans plusieurs quartiers de la ville et j'en suis très heureux pour nos locataires.



Quelles sont les projets phares pour sécuriser et réhabiliter le patrimoine de Noisy-le-Sec Habitat ?

Tous les locataires seront à un moment ou à un autre concernés par les travaux. Qu'il s'agisse du programme lourd de sécurisation des ascenseurs existants pour rattraper 3 années de retard pris entre 2008 et 2010 ou dans le cadre des résidentialisations de la Renardière, de l'îlot Béthisy, des toitures de Merlan ou de Carnot 2. 2013 est une année phare pour la SAEM qui n'aura jamais autant investi pour le confort de ses locataires.

Depuis 1 an, 7 logements sociaux ont été mis en vente pour faciliter l'accès sociale des Noiséens à la propriété, y'en aura-t-il d'autres cette année ?

Je suis très heureux d'avoir permis à des Noiséens de passer le cap de la première acquisition, souvent après avoir été locataire en HLM. C'est une étape importante que je souhaite voir développer. Toutes les demandes seront étudiées dans le cadre de la commission des parcours sociaux que j'ai créée avec la participation des représentants des locataires.



Retrouvez Noisy-le-Sec Habitat sur Facebook
<http://www.facebook.com/pages/Noisy-Le-Sec-Habitat>
 et twitter : @noisy_habitat
 avec les dernières informations de votre bailleur
 ou flashez ce code :





5 nouveaux ascenseurs livrés rue des Bergeries

Dans le cadre du plan de sécurisation des ascenseurs existants, **281 716,97 euros** ont été investis pour 5 nouvelles cabines d'ascenseurs aux normes. Les travaux se poursuivent dans le patrimoine de Noisy-le-Sec Habitat notamment rue Vaillant-Couturier pour **229 215 euros** investis.



Succès de l'opération « Gilet jaune »

Pour venir en aide aux locataires privés de l'usage de leur ascenseur, durant le changement de cabine la SAEM a lancé l'opération « Gilet Jaune ». 2 jeunes Noiséens ont été recrutés pour assister les habitants concernés. Fort du succès rencontré par cette première expérience aux Bergeries, l'opération est renouvelée pour les travaux à venir rue Vaillant-Couturier.



Quelques décisions prises au Conseil d'administration

Le conseil d'administration a notamment décidé :

- le recours aux emplois d'avenir.
- la signature de 2 ventes d'appartements avec parking au 16 rue Henri Barbusse et 54 rue Jean-Jaurès suite à l'avis conforme du Préfet et des domaines.
- l'installation d'une nouvelle administratrice, Mme Françoise Kerhervé.
- l'augmentation réglementaire de 1,5% des loyers au 1^{er} janvier 2013. (Rappel inflation nationale 2012 : +2%)



Commande publique de la SAEM

Après les délibérations du CA du 12 février 2013, la SAEM qui n'est pas soumise au code des marchés publics mais à l'ordonnance du 6 juin 2005, a fixé son règlement intérieur de la commande publique. Le principe de libre accès, d'égalité entre les entreprises et la transparence de l'adjudication sont désormais institués pour garantir le bon usage des budgets et l'efficacité du service rendu aux locataires.

Retrouvez l'intégralité du règlement sur le site de Noisy-le-Sec Habitat :

<http://www.noisylesechabitat.fr>. Onglet "vous êtes professionnel" / rubrique appels d'offre



50^{ème} anniversaire de la SAEM



Discours de Laurent Rivoire

"J'ai souhaité lier le 50ème anniversaire de la SAEM à la pose de la première pierre de notre nouveau siège social, recentré au coeur de Noisy-le-Sec, plus proche des habitants et de leurs attentes, avec un accueil des locataires personnalisé de qualité et une vitrine du renouveau de notre SAEM, c'était un de mes engagements de nouveau maire, le voici tenu."



Signature du parchemin par Monsieur Lepaingard sous l'œil de "93sang30.com"



Pose de la première pierre



L. Rivoire, N. Rivoire, M-R. Harenger et S. Sannier



Signature du parchemin par M. Belkebir

En 2011, l'aménageur et bailleur social de Noisy-le-Sec Habitat a fêté son cinquantième anniversaire.

Depuis 1962, la SAEM de Noisy-le-Sec a parcouru un long chemin de développement et de transformation. En 2010 Noisy-le-Sec a opté pour une stratégie plus innovante dans la gestion de son patrimoine locatif et de sa relation avec les locataires.

Aujourd'hui, forte de ses 50 ans d'expérience et de l'ambition de son PDG, la SAEM Noisy-le-Sec Habitat prépare l'avenir avec sérénité. De nombreux projets ont été lancés qui s'inscrivent dans la politique de l'habitat de Noisy-le-Sec et dans la volonté de privilégier le « *Mieux vivre ensemble* ».

A l'occasion de cet événement, il a été procédé à la pose de la première pierre des nouveaux locaux de la SAEM au 23 rue Moissan. Les Noiséens ont pu découvrir une exposition retraçant le développement et les perspectives de la SAEM ainsi que le nouveau siège qui sera livré à l'été 2013.



Découvrez l'intégralité des photos de l'anniversaire de la SAEM sur : <http://www.noisylesechabitat.fr>

La Renardière demain...

La rénovation et la résidentialisation de la cité de la Renardière est le projet phare de Noisy-le-Sec Habitat. Ce sont près de 4 millions d'euros qui sont investis pour les 132 logements que compte aujourd'hui la Renardière.

La Renardière ce sera aussi, 18 nouveaux logements sociaux et 36 nouveaux logements en accession à la propriété pour les Noiséens.



Perspective de la Renardière depuis la rue de la Dhuy

Après concertation avec les locataires, le projet de la **Renardière** est désormais lancé



Conseil de votre bailleur pour mieux vivre ensemble au quotidien

Si le petit dernier du 6^{ème} monte le son de sa console, si les téléviseurs du voisinage hurlent à tue-tête, rappelez-vous que la vie en communauté suppose d'abord une tolérance entre voisins. La première réaction sera de les informer en bon voisinage de la gêne occasionnée. Eventuellement demandez-lui amicalement de venir chez vous pour qu'il puisse se rendre compte du bruit. Décidez ensemble des solutions de bon sens pour éviter toute nouvelle gêne. Veillez à baisser le volume de vos appareils et particulièrement lorsque la nuit tombe, le niveau sonore urbain diminuant considérablement. Ecartez les enceintes du mur et évitez de les poser directement sur le sol : la qualité d'écoute est améliorée, tout en limitant la transmission du son au travers des parois (murs et planchers). Enfin, un casque d'écoute permet d'éviter d'importuner ses voisins.



La lettre du locataire • n°3 • février-mars 2013

7 rue Saint-Just, 93 130 Noisy-le-Sec • tél. : 01 48 10 24 30 • contact@noisylesechabitat.fr
Responsable de la publication : Claude Mariot • Rédaction : Com'durable
crédits photo : Noisy-le-Sec Habitat / Com'durable • Maquette: Totemis • Impression: Totemis

Noisy-le-Sec
Habitat